

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge
Band: - (1960)

Rubrik: Information et publications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Parmi les institutions non gouvernementales avec lesquelles le CICR fut en rapport, il convient de citer en premier lieu le Comité international pour l'Année mondiale du réfugié qui groupe plusieurs agences bénévoles travaillant en faveur des réfugiés. Le CICR a continué à mettre des locaux à sa disposition. Il a participé à la Conférence des Organisations non gouvernementales intéressées aux problèmes de migration et a continué d'assurer la présidence du Comité de liaison de cette Conférence. En outre, il a délégué un représentant à l'Assemblée générale des Associations européenne et mondiale pour l'étude du problème des réfugiés, qui s'est tenue fin septembre à Weggis (Lucerne).

Signalons encore les réunions et conférences suivantes, auxquelles le CICR s'est fait représenter :

Conférence des Organisations non gouvernementales sur la Campagne mondiale contre la faim (Rome) ; 12^e et 13^e sessions du Conseil du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (Naples et Genève) ; Union mondiale de l'Œuvre de secours aux enfants (Paris) ; Symposium international de l'Organisation internationale de Protection civile (Genève).

INFORMATION ET PUBLICATIONS

Le Service de presse et d'information s'efforce de développer la compréhension de tous pour le CICR, son œuvre, de même que pour les idéaux et principes de la Croix-Rouge. Ses relations avec l'opinion publique s'exercent principalement par des contacts avec la presse, la publication de communiqués et articles, l'édition de brochures, la diffusion de photos, la production et la diffusion de films, des émissions radiophoniques et de télévision, des réponses à des demandes de documentation, des exposés, des causeries et conférences.

En outre, le Service d'information assume plusieurs autres activités telles que la participation du CICR à des expositions, le soutien de sa collecte annuelle, des études historiques, la contribution à des concours, des travaux relatifs à la philatélie

Croix-Rouge. D'autre part, la préparation des manifestations destinées à commémorer le centenaire de la Croix-Rouge, en 1963, impose d'ores et déjà de lourdes tâches au Service d'information. Il convient de relever enfin que la *Revue internationale de la Croix-Rouge*, dont la rédaction est indépendante du Service d'information proprement dit, demeure, pour l'opinion mondiale et, en particulier, les Sociétés nationales de Croix-Rouge, l'un des plus importants moyens d'expression du CICR.

Relations avec la presse

Les relations du Service d'information avec la presse suisse et étrangère sont demeurées très étroites et suivies. A l'occasion des plus importantes actions du CICR, des communiqués officiels ont été publiés (30 en 1960, dont 8 conjointement avec la Ligue) et de nombreux renseignements fournis oralement en réponse aux questions posées par les correspondants.

Fréquemment aussi, des journalistes sont venus, individuellement ou en groupes, visiter le siège du CICR où tout ce qui pouvait améliorer leur connaissance de l'institution et de son activité a été mis à leur disposition.

En outre, le Service d'information a diffusé un certain nombre d'articles qui, grâce à l'intermédiaire de plusieurs Sociétés nationales de la Croix-Rouge, ont paru dans la presse de divers pays.

Diffusion de publications et de documentation

Le Service d'information a distribué de nombreuses publications et brochures à la presse, aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge, à des administrations, écoles et institutions diverses, de même qu'à des particuliers. En outre, il a lui-même rédigé et publié de nouvelles brochures, notamment celle intitulée *Le CICR, ce qu'il est, ce qu'il fait*. Présentée de façon aussi claire que possible et destinée au grand public, elle expose le rôle et l'œuvre de l'institution en termes succincts et à l'aide de nombreuses illustrations. Elle a été publiée en

français, anglais, espagnol et allemand et a connu un succès considérable. Sur un tirage total de 32.000 exemplaires, 22.000 avaient été distribués à la fin de l'année, alors qu'une nouvelle version, en arabe, était en préparation.

D'autre part, le Service d'information a commencé la diffusion hebdomadaire de textes en anglais destinés principalement aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge où cette langue est comprise. Sous une forme un peu différente, ces textes ont aussi alimenté les émissions en langue anglaise que le CICR a commencé à diffuser régulièrement en 1960¹.

A l'occasion du 50^e anniversaire de la mort d'Henry Dunant, le Comité international de la Croix-Rouge a tenu à contribuer à la réédition, dans sa version allemande revue et complétée, de la biographie du promoteur de la Croix-Rouge, ouvrage dû à feu M. Stefan Markus, de Zurich. Elle porte le titre *Henry Dunant, Schicksal und Bestimmung*². Les exemplaires encore disponibles peuvent être obtenus auprès du Comité international de la Croix-Rouge, 7, avenue de la Paix, Genève.

Cette réédition comporte une introduction qui rappelle les services rendus à l'humanité par l'institution genevoise, conformément aux idées exprimées par Dunant dans *Un Souvenir de Solférino*.

Films

Les différents films du CICR ont été abondamment utilisés au cours de l'année 1960. Celui qui a été projeté le plus souvent et avec un succès croissant est la bande intitulée « Car le sang coule encore »..., qui illustre l'activité du CICR au Kenya, dans le conflit de Suez, lors des événements de Hongrie en 1956 et en relation avec le conflit algérien.

Un nouveau court métrage a été tourné par les soins de la délégation du CICR au Japon, montrant les différentes phases du rapatriement des Coréens désireux de regagner leur pays d'origine. Ce documentaire a été diffusé en français et en allemand par les émetteurs de la Télévision suisse.

¹ Voir ci-dessous, p. 51.

² Editions Ott, Thoune.

Expositions

Invité à prendre part à l'Exposition internationale de la Santé publique, qui s'est tenue à Rome en automne 1960, le Service d'information y a envoyé trois panneaux montrant de quelle manière le CICR s'efforce de protéger les victimes des guerres, conflits et troubles. Ces panneaux étaient exposés à l'intérieur du stand de la Croix-Rouge italienne.

Signalons aussi qu'à différentes reprises, le CICR a envoyé du matériel illustré, destiné à des expositions plus restreintes organisées par des écoles ou diverses autres institutions.

Centenaire de la Croix-Rouge

Chargé de contribuer à la préparation des manifestations devant commémorer le centenaire de la fondation de la Croix-Rouge, en 1963, le Service d'information s'est acquitté de multiples tâches dans ce domaine. Il a procédé à des enquêtes et études, élaboré des projets et participé à de nombreuses séances de commissions en présence de représentants de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, de la Croix-Rouge suisse et des autorités fédérales, cantonales et municipales. On a établi le programme général des manifestations qui auront lieu à Genève de la mi-août à la mi-septembre 1963. Il a notamment été décidé d'organiser une grande Exposition internationale de la Croix-Rouge. Simultanément aura lieu, à Genève également, la XX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge.

Radio et télévision

Au cours de l'année 1960, le Bureau de Radiodiffusion-Télévision du CICR (BRT), a pris une série d'initiatives et réalisé des émissions nouvelles, dont voici les plus importantes : un programme télévisé sur le réseau Eurovision le 8 mai 1960, la production et la diffusion de films CICR par les émetteurs de télévision alémanique et romande, de nouvelles émissions radiodiffusées sur les ondes courtes suisses en langue anglaise et espagnole, et en modulation de fréquences sur l'émetteur de

Sottens en langue française, enfin des émissions de soutien pour la collecte CICR sur les émetteurs de la télévision alémanique et romande.

D'autre part, deux types d'activités sont en forte augmentation : les émissions d'essai du CICR sur sa propre longueur d'ondes et l'émission internationale radiodiffusée de la Croix-Rouge, le 8 mai.

Enfin, tous les autres types d'activités sont en expansion. En effet, les heures d'antennes qui étaient, il y a quelques années, de 6 heures et demie d'émissions originales et de 37 heures et demie de copies et d'adaptations, se sont élevées à 139 heures en 1960. Les heures de préparation et de traitement de ces productions ont passé d'environ 800 heures en 1957, à plus de 2.000 en 1960. On peut dire que la production et le travail qu'elles impliquent ont triplé.

Emissions d'essai. — Les émissions d'essai, qui représentent l'activité la plus importante du BRT, ont un triple objet :

a) affirmer le droit du CICR à l'onde « Inter-croix-rouge » qui, en cas de guerre, devrait servir à transmettre des messages et communications de caractère humanitaire ;

b) établir l'horaire géographique des émissions destinées à certaines régions de la zone européenne, horaire qui varie selon le cycle solaire ;

c) donner l'occasion aux Croix-Rouges nationales de se familiariser avec l'écoute de Genève. Elles s'effectuent depuis quinze ans sur la longueur d'onde de 41 m. 61, fréquence 7.210 Kcl. et sont diffusées par le service des ondes courtes suisses sur un émetteur circulaire à grande puissance de la station fédérale de Schwarzenbourg.

Jusqu'en 1959, la cadence de ces émissions n'était que de deux séries par an. Il a été possible, en 1960, grâce à l'obligance des ondes courtes suisses et de la Direction générale des P.T.T., de procéder à quatre séries et les émissions d'essai ont donc passé de 12 à 48 heures d'antenne annuelle.

Le BRT, qui diffuse surtout aujourd'hui des recherches de personnes disparues de toutes nationalités, a eu la joie, au cours

de l'année 1960, d'enregistrer un cas remarquable de « concordance » : une famille a pu, grâce aux renseignements diffusés sur les ondes, retrouver l'un des siens, alors que toutes les enquêtes menées tant par l'Agence centrale de recherches que par d'autres institutions avaient échoué.

Avant chaque série d'essais, le BRT établit un programme indiquant les dates, les heures de diffusion dans les diverses langues, ainsi que la longueur d'onde utilisée. Ce programme est expédié aux Sociétés nationales de Croix-Rouge, aux groupements de radio-amateurs, à des auditeurs particulièrement fidèles, à certains organismes de contrôle des P.T.T., ainsi qu'aux délégués du CICR.

Programmes en arabe et en espagnol. — Les émissions spéciales du CICR en langues arabe et espagnole se sont poursuivies avec succès. Dans le cadre des premières, un concours radio-phonique a été lancé le 15 octobre 1960, qui prendra fin au printemps 1961. Le but en est de stimuler l'intérêt du monde arabe pour l'idée et les principes de la Croix-Rouge et d'attirer son attention sur les émissions du CICR.

Emissions en langue anglaise. — Le BRT a lancé le 6 novembre des programmes en langue anglaise établis par le Service d'information du Comité international. Ces programmes, de 5 minutes chacun, sont destinés à exposer simplement au grand public le rôle et l'action du CICR de même que les principes de la Croix-Rouge.

Emission internationale de la Croix-Rouge. — L'émission internationale du 8 mai, jour anniversaire de la naissance d'Henry Dunant et journée mondiale de la Croix-Rouge, a lieu sous les auspices du CICR, de la Ligue, de l'Union européenne de radiodiffusion et de l'Organisation internationale de radiodiffusion. En 1960, le programme central a été offert par la France, qui a demandé au compositeur Darius Milhaud une œuvre symphonique écrite sur un poème original de Loys Masson.

Dix-neufs pays se sont joints en direct au programme et 46 l'ont relayé en différé. En tout, 65 pays y ont pris part, ce dont la Croix-Rouge peut être reconnaissante à Radio-Genève, organisatrice de l'émission.

Emission télévisée du 8 mai. — Une nouvelle formule a été adoptée en 1960 pour l'émission télévisée du 8 mai : chaque Croix-Rouge nationale s'entend avec son institut national de télévision pour réaliser un film très bref (3 minutes) représentant un aspect particulier de son activité. Cette séquence est expédiée au secrétariat permanent de l'Emission du 8 mai, au BRT, accompagnée d'une notice explicative, en autant de copies qu'il y a de participants, et les copies sont réparties par le secrétariat. Chaque chef de programme télévisé est alors libre de prendre tout ou partie de ces films, de les monter et de les « programmer » à la date et à l'heure de son choix, si possible le 8 mai.

Emissions diverses de radio et de télévision. — Comme les précédentes années, le BRT a organisé diverses émissions spéciales pour soutenir la collecte du CICR. Cette activité s'est étendue aux programmes de la Télévision suisse.

Le message de Nouvel an du Président du CICR a été adapté en 22 langues différentes, plus l'original français enregistré par M. Léopold Boissier. Ces adaptations ont été envoyées à 70 pays, dont un très grand nombre les ont diffusées le 31 décembre ou le 1^{er} janvier.

Dans le domaine de la radio-téléphotographie, qui transmet par radio, la photographie de documents, l'étude des moyens techniques s'est poursuivie en vue de mettre cet utile moyen de communication à la disposition du CICR et de l'Agence centrale de recherches.

A partir de septembre 1960, le BRT a réalisé pour le compte du CICR et de la Croix-Rouge suisse deux films relatant l'action de la Croix-Rouge au Congo. Des reporters de la Télévision suisse, avec l'appui de la délégation du CICR au Congo, ont recueilli sur place les documents filmés. L'un de ces films « SOS Congo » (26 minutes en noir et blanc) est un film de grande information ; l'autre, « Opération Congo » (12 minutes en couleurs) est destiné surtout à la jeunesse.

C'est la première fois que le CICR et la Croix-Rouge suisse ont collaboré aussi étroitement avec la Télévision suisse. Les résultats, très satisfaisants, semblent avoir été appréciés par les téléspectateurs.

Problème des fréquences radiophoniques. — Le CICR a porté à la connaissance de toutes les Croix-Rouges, le 17 février 1960, le texte de la recommandation N° 23 adoptée par la Conférence administrative des télécommunications (automne 1959) ¹. Il est demandé notamment aux administrations nationales de prendre en considération les besoins de leur Société de la Croix-Rouge en moyens rapides de radiocommunications si les moyens normaux sont interrompus, et d'étudier la possibilité de leur assigner, à cet effet, une ou plusieurs fréquences radiophoniques.

Revue internationale de la Croix-Rouge

La *Revue internationale de la Croix-Rouge*, organe officiel du Comité international de la Croix-Rouge, a, au début de 1960, consacré de nombreuses pages au douloureux événement qui a endeuillé le Comité international et la Croix-Rouge toute entière : le décès de Max Huber, président du CICR de 1928 à 1944 et, depuis lors, son président d'honneur. M. Léopold Boissier, actuel président, a rendu hommage, dans un bel article, à l'œuvre de Max Huber, de même qu'au grand humaniste qu'il fut. La *Revue internationale* s'est également fait l'écho de quelques-uns des nombreux hommages et témoignages qui lui furent rendus, tant par des personnalités et des Sociétés nationales de la Croix-Rouge que par la presse.

Parmi les études les plus importantes publiées en 1960, qui, chacune dans un domaine particulier, apportent une contribution intéressante à l'étude du droit et des idées humanitaires, on peut citer « La neutralité de la médecine et la guerre subversive » par MM. Jean Des Cilleuls et Raymond de la Pradelle, de la Société de Droit International Médical ; « La diffusion des Conventions de Genève dans la République fédérale d'Allemagne », par le Dr Jur. Heinz Knackstedt, conseiller gouvernemental du Ministère de la Défense de la République fédérale d'Allemagne ; « Les services de sauvetage maritime dans la mer du Nord et la mer Baltique », par M. Hans Hansson, directeur de la Société suédoise de sauvetage maritime ; « Louise,

¹ Voir *Rapport d'activité 1959*, p. 64.

Grande Duchesse de Bade », par M. Martin Bodmer, vice-président du CICR ; « Il y a soixante-dix ans était créé le Fonds Augusta », par M^{me} Marthe Iconomow, collaboratrice du CICR ; « Le programme social de l'Ordre de Râmakrishna », par le Swâmi Nityabodhânanda ; et la première partie d'un article de M. Pierre Boissier, intitulé : « Quand la Croix-Rouge n'existe pas ».

La *Revue internationale* a exposé, sous la rubrique « Nouvelles d'ici et de partout » ou par des articles généraux, les principales activités du CICR et a publié de nombreuses informations relatives aux missions effectuées au Japon, au Laos, au Vietnam, en Afrique du Nord, en Allemagne et dans les pays de l'Est européen. Elle a également informé ses lecteurs des différentes phases de l'ample action accomplie par le CICR au Congo, depuis le mois d'août 1960. Ces comptes rendus furent généralement accompagnés de photographies.

La décision prise par la XIX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, (Nouvelle Delhi) de faire connaître les Conventions de Genève à la jeunesse a éveillé, dans bien des pays, des échos intéressants. Plusieurs Sociétés nationales ont fait parvenir à la *Revue internationale* des textes relatant ce qu'elles ont accompli pour la diffusion des Conventions. Ces textes ont paru sous la rubrique « Nouvelles de Sociétés nationales », où l'on trouve également des renseignements sur les activités de plusieurs Croix-Rouges nationales et sur certaines initiatives intéressantes prises par elles.

De plus, la *Revue internationale* a publié de nombreuses chroniques concernant les travaux de quelques organisations internationales et autres institutions, sur des sujets tels que le problème des réfugiés, la campagne mondiale contre la faim, l'assistance juridique, l'enseignement infirmier supérieur et une étude originale sur « Le Coran et les Conventions humanitaires », de M. M. K. Ereksoussi.

Les Suppléments en langues anglaise, espagnole et allemande publiés chaque mois, ont reproduit quelques-uns des articles parus dans la Revue et les principales nouvelles ayant trait à l'activité du CICR.